

MODELE D'ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CONFORMITE MODIFICATIVE CONTRAT « S17 »

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 100 kilowatts

à envoyer au Cocontractant

NUMERO DE CONTRAT : BTA
NOM DU PRODUCTEUR :
ADRESSE DE L'INSTALLATION :

Attestation sur l'honneur du producteur

Je soussigné(e) Madame/Monsieur [x] atteste sur l'honneur, en qualité d'exploitant de l'installation photovoltaïque objet du contrat d'achat mentionnée ci-dessus ou de mandataire de ce dernier, qu'en date du....., l'installation (mise en service ou non), a été modifié¹.

Elément(s) modifié(s)	Nouvelle donnée
Les éléments suivants peuvent être modifiés avant et après mise en service	
<input type="checkbox"/> La puissance Q ²	Q =
<input type="checkbox"/> La liste des numéros de Demandes Complètes de Raccordement ou de contrat d'achat à prendre en compte dans la puissance Q	
<input type="checkbox"/> La puissance installée.	P= J'atteste que cette nouvelle valeur reste dans la limite de la DTR et la limite des seuils d'éligibilité aux tarifs ³) Après la mise en service, toute modification de puissance ne peut se faire qu'à la baisse.
<input type="checkbox"/> Le nom de l'installation	Nouveau nom de l'installation : J'atteste que ce nom correspond au nom de l'installation à utiliser dans le cadre du registre des installations de production.
<input type="checkbox"/> Le document émanant d'un architecte. (joindre la nouvelle attestation d'architecte)	
<input type="checkbox"/> Le dispositif de stockage d'électricité.	Existence : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

¹ Cocher et/ou compléter ce qui a été modifié.

² Lorsque d'autres installations sont situées sur le même site d'implantation (au sens de l'annexe 3), j'atteste avoir joint à la présente attestation, un plan de situation desdites installations, en précisant les distances entre les installations.

³ Il est notamment interdit de franchir les seuils de 3; 9 et 36 kVA.

<input type="checkbox"/> L'installateur qualifié <i>(joindre le certificat attestant la qualification du nouvel installateur et faire remplir l'attestation sur l'honneur de l'installateur ointe)</i>	Nom du nouvel installateur :
Les éléments suivants peuvent uniquement être modifiés avant mise en service :	
<input type="checkbox"/> La nature d'exploitation	<input type="checkbox"/> Vente en surplus <input type="checkbox"/> Vente en totalité
<input type="checkbox"/> La nature de l'installation	<input type="checkbox"/> installation non intégrée au bâti <input type="checkbox"/> Installation intégrée au bâti

J'atteste également sur l'honneur que :

- l'installation est conforme aux éléments définis à l'article 3 de l'arrêté du 9 mai 2017 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, (ci-après « l'Arrêté ») et notamment que la puissance Q déclarée au titre du 7° de l'article 3 de l'Arrêté, et, le cas échéant, modifiée ci-dessus est conforme à la définition de l'annexe 1 et aux règles prévues à l'annexe 3 du présent arrêté⁴ ;
- l'installation a été réalisée dans le respect des règles d'éligibilité prévues à l'article 8 et à l'annexe 2 de l'Arrêté en correspondance avec le tarif demandé;
- si l'installation est équipée d'un dispositif de stockage de l'électricité, avoir mis en place un dispositif technique permettant de garantir que l'énergie stockée provient exclusivement de l'installation de production

Je m'engage à apporter la preuve de ces informations sur simple demande de l'autorité administrative compétente.

J'indique avoir pris connaissance des sanctions pénales auxquelles m'expose la production d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts et, notamment, de l'article 441-7 premièrement du code pénal, aux termes duquel « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Pour valoir ce que de droit.

(nom, qualité et signature)

Fait à.....

Le

⁴Lorsque d'autres installations sont situées sur le même site d'implantation (au sens de l'annexe 3), j'atteste avoir joint à la présente attestation, un plan de situation desdites installations, en précisant les distances entre les installations.

Numéro de contrat : BTA

Attestation sur l'honneur de l'installateur du système photovoltaïque⁵

Je soussigné(e) [nom de l'entreprise installatrice et de l'adresse de son siège social] atteste sur l'honneur, en qualité d'installateur du système photovoltaïque objet du présent Contrat d'achat, qu'en date d'achèvement :

- Les ouvrages exécutés pour incorporer l'installation photovoltaïque dans le bâtiment ont été conçus et réalisés de manière à satisfaire l'ensemble des exigences auxquelles ils sont soumis, notamment les règles de conception et de réalisation visées par les normes, des règles professionnelles ou des évaluations techniques (traitant du produit, du dimensionnement de l'ouvrage et de l'exécution des travaux) produites dans le cadre d'une procédure collégiale d'évaluation, ou toutes autres règles équivalentes d'autres pays membres de l'Espace économique européen ;
- Pour les installations de puissance inférieure ou égale à 9 kWc dont la demande complète de raccordement est effectuée après le 30 septembre 2017, et pour toutes les installations dont la demande complète de raccordement est effectuée après le 31 décembre 2017, je dispose de qualification ou certification professionnelle pour la réalisation d'installations photovoltaïques qui corresponde au type d'installation réalisée et à la taille du chantier ;
- avoir installé des matériels de caractéristiques suivantes :
 - ◆ *Panneaux* :
 - *Marque* :
 - *Référence* :
 - *Nom du fabricant* :
 - ◆ *Connectique (si différent)*
 - *Marque* :
 - *Référence* :
 - *Nom du fabricant* :
 - ◆ *Boitier (si différent)* :
 - *Marque* :
 - *Référence* :
 - *Nom du fabricant* :

Je m'engage à apporter la preuve de ces informations sur simple demande de l'autorité administrative compétente.

J'indique avoir pris connaissance des sanctions pénales auxquelles m'expose la production d'une attestation faisant état de faits matériellement inexacts et, notamment, de l'article 441-7 premièrement du code pénal, aux termes duquel « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Pour valoir ce que de droit.

Fait à.....

(nom, qualité, signature et cachet de l'installateur)

Le

⁵ Attestation à fournir dans les cas de modifications : de puissance de l'installation (dans les limites dans la limite de la DTR et la limite des seuils d'éligibilité aux tarifs), de nature de l'installation, de l'existence d'un stockage ou d'un changement d'installateur.